



RAPPEL DE L'OBJECTIF

Collecter les macro-déchets s'échouant sur le littoral tout en respectant la faune, la flore et les habitats côtiers. Cette action relève désormais de la compétence de la communauté de communes de la Baie du Cotentin, depuis le 01 janvier 2014.

RAPPEL DU CONTEXTE

Le littoral de la Côte Est est classé « Natura 2000 » du fait de la présence d'habitats d'intérêt européen : la végétation des laisses de haute-mer et les herbus.

De plus, ce littoral est important à double titre pour l'avifaune :

- Les oiseaux, tout particulièrement les limicoles, y trouvent une zone de halte migratoire importante : régulièrement plus de 20 000 limicoles y sont recensés. La Côte Est avec la Baie des Veys est ainsi classée au titre de la convention de Ramsar.
- Le gravelot à collier interrompu est nicheur sur la Côte Est du Cotentin.

Du fait de la richesse floristique et faunistique de cette côte, il est important de prévenir les accumulations de macro-déchets sur la laisse de haute-mer et les herbus, tout en préservant ce patrimoine.

Un protocole d'entretien des milieux aquatiques littoraux, préservant la faune et la flore, a été mis au point, il y a plusieurs années, lors d'une opération pilote sur la communauté de communes de la Côte des Isles. Ce protocole a été validé par les élus locaux de la Côte des Isles, le Conseil Général de la Manche, les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin, le Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux et le Groupe Ornithologique Normand.

Ce protocole propose d'une part une collecte manuelle complète des macro-déchets d'origine anthropique avant les périodes de nidification et de pousse de la végétation et d'autre part des collectes manuelles préventives en bas de plage pendant le printemps et l'été, assurant une bonne efficacité de nettoyage tout en évitant complètement les passages sur la végétation et les zones de nidification situées en haut de plage.

PREPARATION DE L'OPERATION

A l'image de ce qui était fait par la Communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, continue de confier cette prestation, aux Ateliers thérapeutiques de l'Hôpital du Bon Sauveur pour ce qui concerne le ramassage des macro-déchets sur les plages et à l'Association du Bassin d'Emploi de Carentan les Marais pour le nettoyage des macro-déchets présents sur les herbus.

Ces prestataires habitués, connaissent donc bien les objectifs, les enjeux et le protocole liés à cette opération. Les dates des ramassages sont systématiquement programmées en tenant compte du calendrier des marées, des jours non-travaillés et des jours de ramassage des ordures ménagères. Les conditions météorologiques du moment peuvent également induire le report ou l'annulation d'une de ces journées.

En juin 2018, 70 élèves de l'école primaire de Méautis se sont joints aux patients des Chantiers thérapeutiques de la Fondation Bon sauveur, pour une journée de collecte. Ils ont pu bénéficier, en amont de l'opération de collecte, de l'intervention d'un agent du Parc Naturel

régional des Marais du Cotentin et du Bessin pour les sensibiliser à l'importance de cette action dans le respect de la flore et la faune locales.

A l'instar des années précédentes, l'entreprise Alliance-Océane, a encore mobilisé son personnel pour participer activement à la collecte en septembre. L'action a bénéficié d'une couverture « médiatique » plus importante cette année, au sein de l'entreprise elle-même et par le biais du site internet « Initiatives Océanes » de Surfrider Foundation Europe. Ce sont dès lors, 70 personnes qui se sont jointes à cette collecte ensoleillée et conviviale.

Ce sont donc en moyenne 320 personnes au total qui sont intervenues sur les 17 jours de collecte réalisés. Chaque collecte concerne environ 10 personnes et dure en moyenne 5 heures.

Lors de la collecte du 24 avril dernier, les équipes du Bon Sauveur ont été sollicitées pour participer, à l'initiative du PNR des Marais du Cotentin & du Bessin à un reportage filmé qui sera diffusé par la société de production MC4 et Laurent Charbonnier sur les chaînes Ushuaia TV et TV5 Monde, au printemps 2019.

LE SUIVI DES GRAVELOTS NICHEURS (extraits de l'étude « Suivi de la population de gravelots à collier interrompu de la côte orientale du Cotentin et de la Baie des Veys » – Territoire du PNRMCB – Saison 2018 – Régis Purenne - GONm)

Depuis 2013, le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB) réitère le suivi des gravelots nicheurs sur le littoral de la Côte Est du Cotentin, débuté depuis 2003 par le Groupe Ornithologique Normand (GONm). Ceci afin de pouvoir recenser la population de cette espèce et d'évaluer un éventuel effet du ramassage sur la nidification de ces oiseaux.

Comme les années précédentes, un recensement des couples de gravelots à collier interrompu, inscrit dans le cadre des suivis ornithologiques annuels du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin & du Bessin, a donc été réalisé par le GONm sur 21 km de la côte Est du Cotentin et moins de 10 km en Baie des Veys et ses polders (non concernés par nos opérations de nettoyage). Ces recensements, menés durant la saison de reproduction (effectif et cartographie), de début mai à la mi-juin, coïncident avec la période "importante" des campagnes de nettoyage des plages. Les équipes qui effectuent alors le nettoyage des plages ont donc été formées et sensibilisées par le PNRMCB afin de ne pas déranger les couples nicheurs ou territorialisés.

Résultats du suivi des gravelots à collier interrompu en 2018	01 et 04 mai	01-06 juin	Effectif retenu pour l'estimation 2018	Evolution de 2017 à 2018
Ravenoville	8-9	5-7	8-9	+1 ou 2
Foucarville	4	4	4	-9 ou 10
Saint-Germain-de-Varreville	5-6	2-4	5-6	+1 ou 2
Saint-Martin-de-Varreville	0	0	0	-3 ou 4
Audouville-la-Hubert	0-1	2	2	-1
Sainte-Marie-du-Mont Nord	7	4-6	7	-3
Sainte-Marie-du-Mont Sud Réserve de Beauguillot	3-4	4-5	4-5	-1
TOTAL	27-31	21-28	30-33	-10 à -12

Sur le secteur concerné par le nettoyage des plages, appelé secteur Sud dans l'étude du suivi des gravelots, hormis Ravenoville et St-Germain de Varreville, il est observé une forte baisse des effectifs pour 2018, par rapport à l'année précédente, surtout à Foucarville.

L'espèce n'a pas été notée sur St-Martin de Varreville, soit une baisse continue en 2 ans et la perte de 5 couples. Sur Foucarville, après une baisse de 63 % en quelques années, un renversement de situation était noté en 2017 avec une progression exceptionnelle de l'effectif passant de 3,5 couples en 2016 à 17 en 2017, concentrés sur 850 m, dont 11 couples sur 250 mètres d'estran.

Cependant la disparition de la zone d'accrétion offrant un habitat favorable à ces nichées conjuguée aux tempêtes hivernales et aux submersions de fin avril, le potentiel est revenu à celui de 2016, soit seulement 4 couples recensés sur cette commune et une baisse de 76,5 % égale à la hausse de l'année précédente (soit 13 couples).

La disparition de cette colonie explique en grande partie la baisse générale de l'effectif du secteur d'étude en 2018 puisque ailleurs, les évolutions « communales » des effectifs se compensent globalement entre 2017 et 2018.

Cependant ces résultats semblent globalement satisfaisants au regard des conditions météorologiques et des gros coefficients de marée qui ont submergé le haut de plage quelques jours avant les recensements, tout en déstabilisant les nichées potentielles de gravelots.

En 2018, la population de gravelots à collier interrompu du territoire oriental du PNRMCB est ainsi estimée aux alentours de 81 à 86 couples.

Toute précaution gardée, le GONm estime qu'on assiste certainement à une évolution cyclique depuis 2010, après une phase stable autour de 90 couples pendant 2 ans, sur des pas de temps de deux ans. La population ne progresse donc plus, les maximas au-dessus de 100 couples sont exceptionnels. Malgré une baisse de 12,1 % entre 2017 et 2018 (-11,5 couples), le GONm estime que la population est globalement stable à son plus haut niveau depuis 2008 : les différents effectifs (recensés, estimés) varient à peu de chose près dans la fourchette 80-110 couples pour une moyenne de 93,5 couples.

La population de gravelot à collier interrompu du secteur d'étude est donc stable à un haut niveau, et compte tenu de la tendance à une nette baisse partout ailleurs en Normandie, on peut estimer que le littoral oriental du PNRMCB abrite +/- 40% de la population normande et probablement +/- 7 % de la population nationale.

Le territoire de la CCBDC (secteur Sud de la côte orientale de ce suivi) connaît à son tour une nette chute (-26,7% soit -10 couples) mais reste au premier rang avec 32,7 % de l'effectif.

Le déclin de cette saison s'explique donc par les submersions, les aléas climatiques et la disparition de la zone d'accrétion du haut de plage apparue en 2017 sur Foucarville, engendrant celle de la colonie qui s'y était implantée l'année dernière. Il est à noter une densité très élevée au sud de Ravenoville avec 7 couples et 1 mâle sur moins de 200 mètres début mai, où 5 nids seront trouvés début juin. Cependant, cette évolution positive ne compense pas les baisses notées sur Foucarville et Saint-Martin de Varreville.

Afin de faire face à la pression anthropique du haut de plage et suite aux essais de sensibilisation/protection par des panneaux d'information « saisonniers » spécifiques au gravelot à collier interrompu, menés directement sur la plage au niveau de plusieurs accès, au nord de Saint-Marcouf et à Foucarville depuis 2016, un arrêté d'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public Maritime, a été délivré, pour 5 ans pour les périodes du 10 avril au 5 août, par la DDTM-Manche, après avis consultatif des communes.

En parallèle, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a mené une campagne d'information et de verbalisation auprès des conducteurs de tracteurs de mise à l'eau des bateaux, qui circulaient et stationnaient sur le DPM, sans autorisation.

Les recensements du gravelot à collier interrompu réalisés sur le littoral oriental du PnrMCB indiquent une population globalement stable à son plus haut niveau en 2018.

Ceci est d'autant plus satisfaisant que l'espèce connaît désormais un déclin récent sévère partout ailleurs en Normandie, tout particulièrement en cette saison 2018, marquée par des submersions rapprochées du haut de plage entre fin avril et mi-mai et des conditions de météorologiques défavorables jusqu'à début juin (fortes précipitations notamment).

L'effectif se maintient donc depuis 2008 à un niveau élevé, oscillant annuellement dans la fourchette 80-110 couples, mais avec des variations numériques et donc géographiques notables à l'échelle des grands secteurs ou communes concernés par cette étude.

Ce littoral abrite au moins 7 % de la population nationale de l'espèce et constitue de loin son bastion en Normandie avec près de 40 % de l'effectif régional, sa régression sur les côtes

ouest et nord de la Manche étant patente et inexorable à cause notamment de l'érosion du haut de plage. Ceci situe la responsabilité de ce territoire dans la conservation de cette espèce inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux et dans les catégories "En danger critique " de la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de Normandie et « Vulnérable » de la Liste Rouge de France.

Comme évoqué dans le bilan de l'année dernière, une stratégie régionale d'action pour les limicoles nicheurs des hauts de plage, axée principalement sur le gravelot à collier interrompu, à l'image des précédents plans régionaux d'actions, a débuté en 2018. Des opérations de recensement régional associés à des suivis du succès reproducteur et des regroupements postnuptiaux et des actions de protection et d'information sont prévus sur la côte Est qui sera un des secteurs privilégiés d'étude.

LES QUANTITES DE MACRO-DECHETS COLLECTES

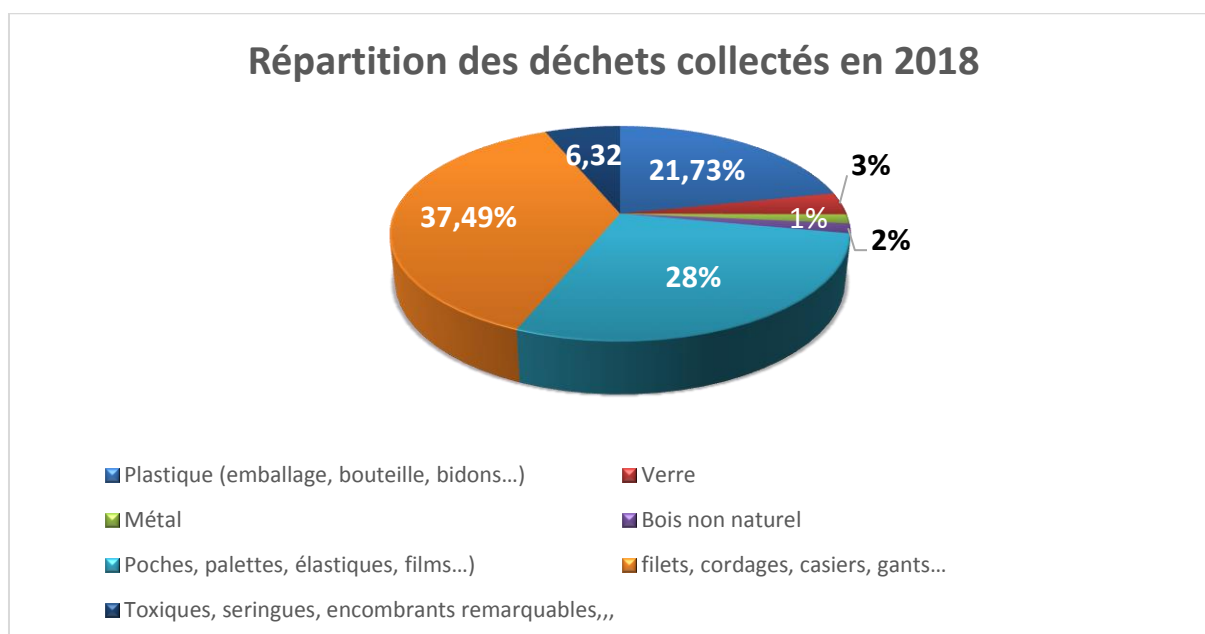
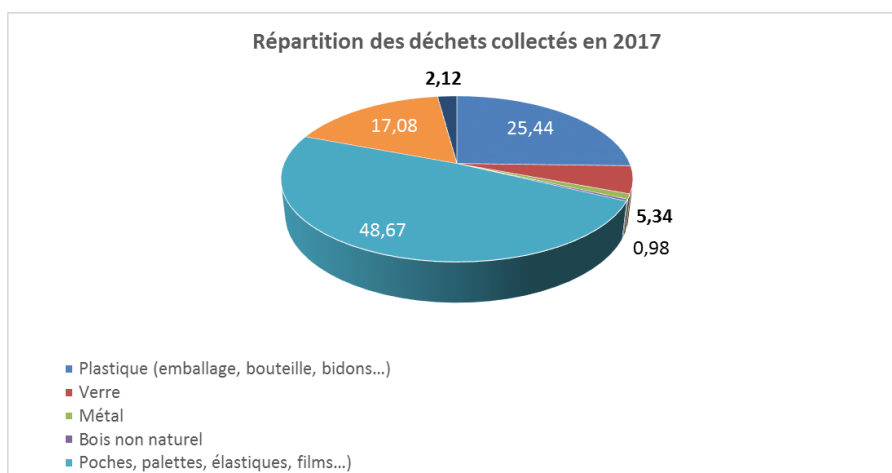
Historiquement, ce sont en moyenne de 50 à 70 m³ de macro-déchets qui sont ramassés par année (20 m³ en moyenne sur les herbus et 30 m³ sur les plages), selon les années, selon les tempêtes, les marées... Les déchets sont ensuite collectés par le personnel communal des communes de Ravenoville et de Sainte-Marie-du-Mont pour être soit éliminés dans le cadre du ramassage classique des ordures ménagères soit portés à la déchetterie selon le temps dont dispose le personnel.

Bilan 2018 par l'ABEC : 15 personnes/jour ont été mobilisées par l'ABEC sur les herbus de Sainte-Marie-du-Mont, les 13 et 14 mars 2018. Ce sont **près de 5,5 m³ de déchets qui ont été collectés**. Il a été dénombré : 5 bidons de 20 litres en plastique, 150 poches d'huitres (le double de l'année dernière), des casiers et caisses de pêche, de nombreuses cordes et des déchets divers dont 4 palettes en bois.

Bilan 2018 par les ateliers thérapeutiques du Bon Sauveur de la Glacerie : Un total cumulé sur toutes les interventions de 302 personnes (dont 70 personnes de l'entreprise ALLIANCE OCEANE et 70 élèves) pour le ramassage en 17 passages. **Ce sont, en 2018, 64,246 m³ qui ont été ramassés par les ateliers du Bon Sauveur.**

Au total cumulé ce sont donc 69,6 m³, soit plus du double de l'année 2017, qui se répartissent de la manière suivante :

- Bien qu'en augmentation de plus de 7 tonnes, par rapport à l'année dernière, les déchets conchylicoles (élastiques massivement, poches, palettes, films...), ne représentent plus qu'un tiers des déchets contre près de la moitié l'année passée avec près de 20 m³,
- Les déchets ménagers cumulés représentent près d'un tiers des déchets, soit près de 20 m³, et sont, là aussi, multipliés par 3, par rapport à l'année dernière. Cette catégorie est cependant toujours dominée par les emballages plastiques (emballages, bouteilles, bidons...) qui représentent à eux seuls plus de 77 % de ce total.
- Les déchets dits "autres" (encombrants, remarquables, toxiques, seringues...), qui avaient régulièrement beaucoup diminués les années précédentes, sont multipliés par 4 cette année et représentent quand même 6,32% des déchets au total, contre 0,52 en 2017. Ils passent de 0,53 à 4,4 m³
- Enfin, et en très forte augmentation par rapport aux années précédentes, près de 38 % (26,09 m³) contre 17% des déchets (4,20 m³) sont issus de la pêche et de la plaisance (filets, cordages, gants, casiers...). Avec un phénomène très marqué et très polluant cette année de dégradation de fouènes de chalut ou de cordages en longs filaments très fins de nylons qui s'enfouissent en partie dans le sable en créant autour des amas de laisses de mer importants.



D'une manière générale, la tendance à la diminution des déchets en provenance des estivants qui étaient observés depuis plusieurs années se confirme mais les déchets issus de la pêche et de la conchyliculture sont très fortement en hausse cette année jusqu'à représenter près des 2/3 des déchets collectés.

Est-ce une conséquence des très fortes inondations qui ont eu lieu au printemps sur la vallée de la Seine qui ont favorisé ces accumulations de déchets sur nos plages qui habituellement « disparaissent » au large ?

Un phénomène civique massif émerge. Il a en effet été observé très fréquemment cet été, les estivants quittant la plage avec des sacs de déchets ramassés autour d'eux sur la plage et laissés dans les poubelles des parkings.

FINANCEMENT

L'opération est financée par le budget annexe Ordures Ménagères de la communauté de communes, avec une aide de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Bilan financier 2018 :

- Prestation ABEC : 1 998,00 €HT
- Prestation Bon Sauveur : 4 000 €HT
- Achat du matériel de collecte par la CCBDC (sacs poubelles, gants) : 600,00 €HT
- Aide AESN à hauteur de 40% soit 2 688 €HT d'accordés.

CONCLUSION

L'opération de collecte manuelle des macro-déchets d'origine anthropique sur le littoral de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin permet de concilier plusieurs objectifs : à la fois les attentes des acteurs locaux pendant la période printanière et estivale touristique en termes d'image, tout en préservant la faune, la flore et les habitats côtiers, en favorisant enfin, des ateliers thérapeutiques ou des chantiers de réinsertion sociale.

Il est à noter une très forte hausse des tonnages collectés cette année. Une conséquence peut-être des inondations importantes du printemps, mais qui n'explique cependant pas le doublement des déchets en provenance de la plaisance. Ce constat mériterait certainement des actions ciblées en concertation avec ces professionnels.

Les tonnages collectés plaident toutefois en faveur de la nécessité de reconduction de ces opérations de ramassage pour la protection de notre littoral et pour l'image donnée de notre territoire aux nombreux touristes qui le fréquentent.

Fort de ces constats, le protocole alliant collecte sur les plages et sur les herbus est reconduit d'année en année, avec les mêmes prestataires.